



Montreuil, le 3 septembre 2020

➔ Aux Ehpad publics et privés

Le manque de moyens, face au virus, fait mal aux EHPAD !

Santé publique France a annoncé plus de 30 635 décès sur tout le territoire national, dont 10511 résident·es des EHPAD, ce qui représente un taux de mortalité de 40% lié à la COVID-19. Concernant le secteur à domicile, c'est le silence radio. Nous n'avons aucune visibilité des chiffres. Combien de personnes âgées à domicile ont péri dans cette tragédie ?

Le 11 août 2020, la Haute Autorité de Santé Publique a diffusé ses recommandations. Elles sont destinées aux établissements médico-sociaux afin de mettre en place des mesures de prévention dans le cas d'une détérioration épidémique COVID-19. Certes, la prévention est une mesure efficace mais sans moyens suffisants cela ne suffira pas ! Des moyens de financement sont nécessaires pour permettre aux établissements de mettre en œuvre ces recommandations et protéger les résident·es. Cela passe aussi par des embauches conséquentes de personnels qualifiés, par des moyens matériels suffisants (masques, gel hydroalcoolique, blouses...) et par une reconnaissance des salaires et des qualifications des personnels, tous confondus.

Afin d'être en mesure d'apporter une analyse approfondie empirique sur la situation dans nos EHPAD, vous voudrez bien répondre aux différentes questions relatives aux mesures de prévention COVID-19.

Questionnaire

Département : _____

Établissement : _____

Nombre de résident·es : _____

Public :

Privé lucratif :

Privé non lucratif :

Coordonnées de la personne qui a saisi le questionnaire

Nom – Prénom : _____

Adresse email : _____ @ _____

Quel est le nombre d' AS ou AMP , AVS ou ASH dans votre établissement pour la prise en charge des résident·es ?

Combien de résident·es ont contracté le virus ?

Combien de personnels ont contracté le virus ?

Y-a-t-il eu des décès liés à la COVID-19 ?

Quelles sont les mesures de prévention mises en place pour la COVID-19 ?

De combien de masques bénéficient les agent·es par jour *(préciser le nombre d'heures par jour de travail)?*

Disposez-vous de matériels suffisants *(gants, blouses...)?*

Quelle est la composition de l'équipe pour la concertation collégiale de la mise en place des mesures de prévention ?

Quelles sont les mesures de prévention mises en place pour les familles ?

Un conseil de vie sociale ou un conseil d'administration s'est-il tenu pour mettre en place les mesures liées à la COVID-19 ?

OUI – NON

Est-ce que l'activité de l'accueil de jour est en fonctionnement ?

OUI – NON

Bénéficient-ils d'une entrée unique ?

OUI – NON

Commentaire libre :

Formulaire à retourner à l'espace revendicatif : revendic@sante.cgt.fr